

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
HAUT ALLIER**
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers
Communautaires en exercice : 29
Présents : 22
Votants : 26

Date convocation : 30/11/2022
Affichage : 30/11/2022

Séance du 08 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le 08 décembre à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents : Anne-Marie PIJEAU, Julian SUAU, Claude SOLIGNAC, Mireille GARDES SAINT PAUL, Guy ODOUL, Patrick FERRERES, Marc OZIOL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Johanne TRIOULIER, Marie-Josée BEAUD, Olivier ALLE, Rose-Marie MARTIN, Henri PROUHEZE, Thierry CHAZE, Patrice CLAVEL, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Pierre MALLET, Aline RANC, Jean-Louis SOULIER, Jean-Claude MAYRAND.

Absents excusés : Patrick RENOARD, Virginie FOURNIER Guy MAYRAND.

Pouvoirs : Sébastien BROUSSARD à Claude SOLIGNAC, Jean-François COLLANGE à Marc OZIOL, Guylène BLAES à Rose-Marie MARTIN, Jean-Marie BOSCUS à Patrice CLAVEL.

Secrétaire de séance : Alain GAILLARD

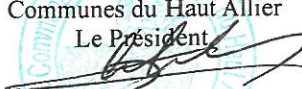
Objet : SUBVENTIONS DIVERSES 2022 :

Sur proposition de Monsieur le Président et, après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DECIDE d'accorder les subventions suivantes au titre de l'exercice 2022 :

NOM DE L'ASSOCIATION	NATURE DE L'ACTION	Subvention proposée	Observations
Association des parents d'élèves de l'école de LUC	Transport pour regroupement pédagogique (année 2022-2023)	1 290,00 €	L'opération s'élève à un total de 2 580 €. Le plan de financement prévoit par ailleurs une aide du Conseil Départemental de 1 290 €.
Société du sou de l'école de Rocles	Transport pour regroupement pédagogique (année 2022-2023)	1 335,00 €	Le coût total de l'opération est de 3 207 €. Le plan de financement prévoit par ailleurs une aide du Conseil Départemental de 1 335 € ainsi qu'une participation des Scènes Croisées de 537 €.
Association des parents d'élèves de Saint Flour de Mercoire	Transport pour regroupement pédagogique (année 2022-2023)	1 241,60 €	Le coût total de l'opération est de 2 926 €. Le plan de financement prévoit par ailleurs une aide du Conseil Départemental de 1 241,60 € ainsi qu'une participation de la fédération des œuvres laïques de 442, 80 €.
Association des parents d'élèves de Chambon le Château	Transport jusqu'à Piscine OREADE et Cinéma René Raynal (année 2022-2023)	1 193,00 €	Prise en charge de 50 % du coût du transport (7 déplacements "aller-retour" pour Piscine OREADE et 2 déplacements "aller-retour" pour Cinéma "René RAYNAL")
TOTAL GENERAL		5 059,60 €	

DONNE MADAT à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions.

Au registre, sont les signatures,
Pour copie conforme,
Au siège de la Communauté de
Communes du Haut Allier
Le Président

Francis CHABALIER

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.